

Sainte-Thérèse, le 16 août 2021

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès aux documents concernant le Camping Huberdeau à Arundel

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 27 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Lettre du 13 septembre 1990, 1 page

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

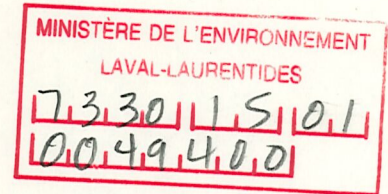
Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (2)



Laval, le 13 septembre 1990

Monsieur Jacques Turgeon
Ministère du Tourisme
Direction des établissements
Touristiques
710, Place D'Youville
Québec, Québec
G1R 4Y4



Objet: Aqueduc et égouts sanitaires
Municipalité de Huberdeau

V/dossier: KM-074-18250

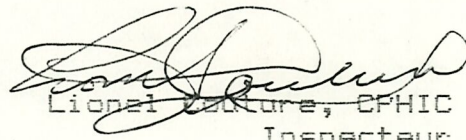
Monsieur,

Suite à une vérification du service d'eau potable et des installations septiques du camping situé dans la municipalité d'Huberdeau, nous avons constaté que les sites sont desservis par un réseau d'aqueduc et des systèmes septiques individuels, soit des barils de 45 gallons dans la terre. Il n'y a aucune pollution apparente en surface.

Le camping comprend 36 sites dont 11 avec égouts et aqueduc et 25 sites avec aqueduc seulement.

Monsieur Alain Brosseau veut faire de nouveaux aménagements le printemps prochain. Il devra nous fournir des plans et devis fait par un ingénieur de son choix pour obtenir une autorisation à ce sujet.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Lionel Gauthier, CFHIC
Inspecteur

LC/ch

c.c.: M. Alain Brosseau